



## Pourquoi adhérer au Pôle (A.H.P) ?

Le Pôle de compétitivité « AGADIR HALIOPOLE » a pour mission de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises, en les aidant à pérenniser et développer leurs activités grâce à l'innovation.

Les actions du Pôle sont en harmonie avec la stratégie du ministère des Pêches à savoir :

- ♦ **La durabilité : exploitation rationnelle et durable de la ressource,**
- ♦ **La performance : un secteur outillé et organisé pour une qualité optimale, du débarquement à la commercialisation,**
- ♦ **La compétitivité : des produits bien valorisés et compétitifs sur les marchés les plus porteurs.**

### Adhérer au Pôle de compétitivité vous permet de :

- ♦ Bénéficier d'un soutien technique et administratif d'une équipe opérationnelle pour vous accompagner dans le montage de vos projets ou la concrétisation de vos idées (de la recherche de partenaires, à la construction des dossiers de demandes de financement, la coordination technique, administrative et financière,...)
- ♦ Avoir accès à des financements dédiés aux projets collaboratifs labellisés par le pôle de compétitivité
- ♦ Intégrer une dynamique favorisant les rapprochements entre entreprises et centres de compétences dans les champs d'action du pôle.
- ♦ Accéder à des outils technologiques mutualisés.
- ♦ Fonctionner en synergie avec des entreprises membres du Pôle
- ♦ Participer à l'évolution du secteur de la pêche et de la transformation des produits de mer